

Sursis de deux mois pour l'aérodrome - 10/06/2013

SAINT-HUBERT -

Le conseil d'administration d'Idélux se laisse un délai de deux mois pour se positionner définitivement, pour ou contre l'aérodrome.

Le projet de développement de l'aérodrome de Saint-Hubert entrepris par le Comité de gestion pour Idélux est en stand-by depuis quelques mois, suite au recours introduit par cinq utilisateurs du site.

Depuis la reprise de l'aérodrome par l'intercommunale, le conseil d'administration est frileux financièrement d'injecter annuellement jusqu'à 300 000€ pour combler le déficit de la plateforme.

Afin de faire tourner l'aérodrome plus que de façon saisonnière et de boucher au mieux ce déficit, le comité de gestion a dressé un plan de développement économique et a rentré divers dossiers à l'Urbanisme. Des contacts ont été entrepris avec des sociétés comme Technifutur mais aussi locales prêtes à investir sur l'aérodrome. En bref, la situation actuelle de l'aérodrome n'est certes pas à l'avantage de la majorité des utilisateurs et des Borquins.

La décision d'Idélux de reporter à deux mois sa décision, au conseil d'administration qui devrait se tenir le 30 août prochain, démontre l'importance de ce choix, un stop ou encore! Malgré sa démission en tant que président du comité de gestion, Daniel Ledent reste très attentif sur le sujet: *«J'espère que l'on puisse trouver des solutions. Ma grande déception c'est de voir cet aérodrome, au potentiel énorme, avec son avenir remis en question parce que quelques-uns des utilisateurs, dont certains ne sont même pas de la province, préfèrent introduire des recours contre le développement économique».*

Le Conseil d'État a pointé également quelque manquement au niveau de la procédure. *«L'Urbanisme avait marqué son accord pour l'on introduise les dossiers de cette façon afin de gagner du temps. Il y a plusieurs dossiers en termes de financement et de subsides avec des échéances et on ne peut pas reculer. C'est pour cela qu'Idélux a fait passer les permis qu'elle avait besoin maintenant pour lever les subsides qui étaient octroyés»* déclare amèrement Daniel Ledent.

En résumé: deux possibilités s'offrent à Idélux, soit prendre le risque d'investir sur le projet de développement au risque de devoir démolir par la suite. Mais Idélux a décidé sagement d'attendre la décision du Conseil d'État. Ou alors, de rentrer un projet global avec la construction de la zone économique dans une zone boisée. Une seconde solution qui risque aussi de prendre plusieurs années, ce qui représente beaucoup d'argent qu'Idélux ne souhaite plus assumer au détriment de tous les Luxembourgeois.

Il va donc falloir encore patienter jusqu'au 30 août pour connaître le devenir de l'aérodrome borquin.

Liliane THOMAS (L'Avenir)